

RAPPORT DES ACTIVITÉS ANNUELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

Objectifs	Commentaires
<p>Défendre les intérêts des membres:</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de maintenir un lien et suivre les travaux du Comité consultatif des retraités (CCR) concernant nos assurances collectives • Maintenir notre adhésion à l'Alliance des associations de retraités (AAR) • Poursuivre nos actions en lien avec le recours collectif/loi 126 	<p>Le président de notre association a poursuivi sa participation aux rencontres du CCR pour défendre les intérêts des membres concernant nos assurances collectives. Le CCR a poursuivi ses travaux avec les représentants du Secrétaire du Conseil du Trésor (SCT) et encore aujourd'hui, rien n'est convenu pour mettre en place une option pour assurer la pérennité du régime d'assurance. Une lettre de non-satisfaction au nom de l'AQRDE a été envoyée à la compagnie d'assurance concernant les problèmes rencontrés lors des demandes de remboursement des frais à la suite de l'annulation de voyage de certains membres.</p> <p>En novembre dernier, Denise LeFrançois a été nommée comme représentante de l'AQRDE au sein du conseil d'administration de l'AAR. Elle a participé à six rencontres tenues par vidéoconférence. Elle a également assisté comme observatrice aux États généraux du 3 mai dernier, organisés par Coalition pour la dignité des aînés (CDA). Une déclaration commune où huit actions prioritaires qui sont à mettre en œuvre a été déposée au gouvernement. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site Web, à l'onglet AAR.</p> <p>Le conseil d'administration a suivi le dossier par l'intermédiaire de l'AAR et il a transmis les informations pertinentes à tous les membres par courriel, ou par l'intermédiaire du Bulletin de liaison. Ce dossier est à suivre.</p>
<p>Informers les membres des dossiers d'intérêt</p>	<p>Le suivi des dossiers d'intérêts comme les assurances, le recours collectif/loi 126 et les conditions de vie pour les personnes âgées a été assuré dans les deux bulletins de liaison qui ont été produits, de même que lors de l'AGA en octobre. De plus, l'utilisation du site Web ainsi que l'envoi de différents courriels ont permis d'informer de façon sporadique les membres des nouvelles importantes concernant les travaux du conseil d'administration et les offres d'activités par l'AQRDE.</p>
<p>Alimenter et tenir à jour le site Web de l'AQRDE</p>	<p>Le site Web de l'Association a été très actif cette année. Plusieurs documents ont été ajoutés dans différents onglets. Les informations les plus importantes ont été mises en évidence à la page d'accueil de façon continue. Plusieurs photos ont été utilisées pour dynamiser le site.</p>
<p>Finaliser et présenter la révision des règlements de l'Association en fonction de la loi sur les compagnies concernant les organismes sans but lucratif (OSBL)</p>	<p>Les nouveaux règlements ont été présentés et ratifiés lors d'une assemblée annuelle spéciale tenue en mode hybride le mercredi 11 mai dernier. Nos règlements sont maintenant conformes. Les changements les plus importants concernent le chapitre 4, plus particulièrement la formation et les obligations du conseil d'administration.</p>
<p>S'associer à une cause en lien avec l'éducation des jeunes</p>	<p>L'AQRDE s'est associée à la Fondation Petits Bonheurs d'École. L'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2021 nous a permis de recueillir des dons pour un montant de 780 \$. Cette fondation offre de l'aide directe aux élèves de la grande région de Québec (Rive-Nord) par l'achat de biens tels des lunettes, du matériel scolaire et des vêtements.</p>

Former des groupes conseil, au besoin	Les comités « Statuts et règlements », « Site WEB », « Organisation des déjeuners », « Mise en candidature » et « Planification des assemblées générales annuelle et extraordinaire en mode virtuel » ont été mis sur pied en 2021-2022.
Poursuivre le travail relié à l'archivage des documents de l'AQPRDE	Les travaux concernant l'archivage vont bon train. Les membres du Conseil doivent se pencher sur la possibilité d'informatiser le tout.
Poursuivre nos actions concernant le recrutement des nouveaux membres	Malgré les actions posées, l'effectif demeure sensiblement le même depuis quelques années. Au 30 juin 2021, nous étions 386 membres et au 30 juin 2022, il y en avait 384. Des idées ont été partagées dans le but d'actualiser de nouvelles actions en 2022-2023 et peut-être inciter plus de nouveaux retraités à se joindre à l'Association.
Poursuivre l'information aux membres par notre journal « le Bulletin de liaison », les courriels et les envois postaux	Nous avons publié deux bulletins de liaison. Un premier en janvier 2022 et un dernier en juillet 2022. Quelques courriels ont aussi été transmis pour informer les membres sur des dossiers spécifiques.
Poursuivre nos actions afin de favoriser la participation des membres aux activités	<p>À la suite d'une année où la pandémie nous a empêchés d'offrir des activités à nos membres, le conseil d'administration a pu, non sans embûche, offrir cette année quatre déjeuners au cours des mois d'avril et mai, soit à Québec, à Montmagny, à Lévis et en Montérégie. 56 personnes ont participé au grand total.</p> <p>Il y a aussi eu notre sortie annuelle qui s'est tenue le 15 juin, suivie d'un souper. 25 personnes ont parcouru les sentiers du Marais Provancher en avant-midi, accompagnées de deux guides. 36 personnes ont fait les visites guidées de l'église, sa fresque et la maquette du navire Atalante, suivie de la visite à pied du Bourg-Louis. 20 membres ont participé à l'activité de golf du magnifique parcours du Grand-Portneuf. Finalement, 63 personnes étaient présentes pour le souper au restaurant La perle du St-Laurent situé sur le quai de Portneuf.</p> <p>Nous avons tenu une assemblée générale annuelle suivie d'un dîner le mercredi 20 octobre dernier où 61 membres étaient présents. Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le mercredi 11 mai en mode hybride pour ratifier les nouveaux règlements où cinq personnes y ont pris part en ligne et 16 personnes en présentiel.</p> <p>Afin de mieux répondre aux besoins et aux intérêts des membres, un sondage a été envoyé par courriel en juin dernier. 101 membres y ont répondu. L'analyse des résultats se fera au courant des prochains mois.</p>

Le conseil d'administration a tenu 12 rencontres au cours de l'année dont trois en mode virtuel et deux en mode hybride. Certains dossiers ont demandé plus de temps que prévu, davantage de réflexions et d'ajustements pour leur réalisation, comme l'implantation de l'utilisation du virement bancaire pour le paiement aux activités, l'offre de l'AGE en mode hybride et l'AGA en virtuel, le retour des activités et la ratification des règlements de l'Association.

Réjean Gauvin, président de l'AQPRDE